

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA FFCAM

2014 - 2015

l'esprit Club Alpin



fédération française
des clubs alpins
et de montagne



« L'ESPRIT CLUB ALPIN » FORCE D'ATTRACTIVITÉ ET DE PROPOSITION

Pour la cinquième année consécutive les effectifs de notre fédération progressent, de plus de deux pour cent, avec une croissance plus forte encore du nombre de licenciés mineurs. Nos associations, dont le nombre augmente, rassemblent 92 000 membres pratiquant en moyenne quatre activités.

Au cours de l'exercice, deux tendances se sont affirmées : l'augmentation du nombre des groupes féminins, dont le dynamisme est impressionnant, et le développement de la pratique de la cascade de glace. En deux ans, le nombre de licenciés déclarant pratiquer cette dernière activité a augmenté de 30%, passant de 6 000 à 8 000.

La spécificité des activités sportives de montagne confère à notre fédération une responsabilité centrale, celle de l'amélioration de la sécurité des pratiquants. Nous avons renforcé les actions de formation des pratiquants ainsi que celle des cadres qui a concerné plus de 6 000 personnes, tant pour des formations initiales que pour des recyclages. L'analyse de l'accidentologie nous a conduit à renforcer la sensibilisation de tous à l'importance des facteurs humains dans la conduite des activités.

L'inauguration des refuges de l'Aigle et d'Albert 1^{er} a été l'occasion de souligner avec nos partenaires le rôle de ces hébergements pour aider à la découverte de la montagne comme à une pratique sportive plus soutenue. L'occasion aussi de rappeler l'action que nous menons contre les freins administratifs qui rendent difficile l'accès des mineurs à ces hébergements.

L'ambition partagée et relayée par les clubs et les comités territoriaux, l'engagement et le travail quotidien des services du siège, des cadres techniques et de nos bénévoles, ont permis de multiplier les initiatives et de renforcer la cohérence de notre action dans les territoires.

Le bénévolat se porte bien dans notre fédération puisque plus de 7 200 bénévoles actifs assument plus de 12 000 fonctions du niveau des clubs au niveau fédéral. Cette bonne santé est le meilleur appui pour un développement associatif efficace au service des pratiquants.

A nous de conserver et de renforcer cet engagement par un projet associatif mobilisateur, fait de confiance et d'innovation.

Georges ELZIERE,
Président de la FFCAM
Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne



ACTIVITÉS DE LA FFCAM

La Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) est une fédération multisports regroupant 92 000 adhérents, 420 clubs et comités territoriaux animés par 7 200 bénévoles. Elle contribue au développement des activités montagne et haute montagne : alpinisme, randonnée, escalade, cascade de glace, ski de randonnée, ski alpin, ski nordique, surf des neiges, télémark, raquettes à neige, sports aériens, vélo de montagne, descente de canyon, spéléologie, via-ferrata, paralpinisme, slackline, trail, marche nordique. Si la Fédération encourage la multiactivité, le développement croisé des activités de montagne et de la vie associative est un enjeu majeur. Développer, dynamiser et sécuriser, voilà les ambitions de la FFCAM, au service de tous : pratiquants, adhérents, clubs, professionnels, partenaires, collectivités.

Développer les actions pour les jeunes

La priorité de la FFCAM est de favoriser l'accès des mineurs à la montagne. En interne comme en externe, elle développe des projets permettant de découvrir les activités de montagne, de se perfectionner et de s'épanouir dans la vie associative. La Fédération encourage les clubs à proposer aux jeunes des écoles d'aventure, d'escalade et de ski. Des rassemblements d'escalade sont également organisés. Plus de 50 groupes promotions et espoirs en alpinisme, escalade, ski alpinisme permettent aux jeunes de progresser, de se perfectionner et de partager. La FFCAM travaille aux côtés de collectivités et d'organismes d'éducation populaire (CEMEA) au développement de ces activités et à la formation des « passeurs ».

La montagne pour tous

De nombreux clubs et comités proposent des actions en faveur des personnes porteuses de handicaps ou en fragilité sociale. Les sections « Handi-CAF » se multiplient. La Fédération poursuit son travail avec l'association de réinsertion « En Passant Par la Montagne » et envers les jeunes des quartiers grenoblois. La FFCAM développe également plusieurs actions spécifiques pour les femmes : rassemblement, valorisation, formation. Le succès du Groupe Féminin de Haute Montagne Rhône-Alpes a engendré la création d'autres groupes, en Isère et Ile-de-France. Convivialité, apprentissage, aventure, mixité des publics sont les ingrédients des nombreuses manifestations et rassemblements organisés pour le grand public. Toutes les activités et toutes les régions sont concernées. Les dates et lieux se multiplient ! Ces organisations toujours respectueuses du milieu, permettent de sensibiliser et d'éduquer tous les pratiquants à la protection de l'environnement.

Développer toutes les pratiques

La Fédération a à cœur d'accompagner toutes les pratiques. Des outils pédagogiques, techniques et pour la formation d'initiateurs sont mis en place. Les nouvelles activités offrent un complément très intéressant permettant de diversifier les publics. La « slackline » et la « highline » sont des activités très porteuses chez les jeunes. La marche nordique, le trek ou encore le trail permettent de diversifier l'offre et les publics autour de la thématique large de la randonnée. La cascade de glace et le dry-tooling font maintenant partie intégrante du dispositif visant à amener plus de jeunes à la pratique de l'alpinisme. Les calendriers de formation, de



Quelques chiffres-clés

258

écoles (escalade, aventure, ski) déclarées par les clubs.

6,8%

d'augmentation du nombre de licenciés de moins de 18 ans.

9 960

jeunes dans les écoles d'escalade, d'aventure et d'écoles de ski.

8 000

journées « participants » pour des actions en faveur des « publics éloignés ».



rassemblements et de compétitions s'étoffent : Ice climbing les Ecrins, Rencontres de cascade de glace à Val-Cenis, circuit DTS, ou encore Contest de dry-tooling de Troubat (Hautes-Pyrénées).

La Fédération œuvre activement au développement de la compétition en cascade de glace auprès de l'UIAA (Union Internationale des Associations d'Alpinisme). Nos équipes jeunes et seniors représentent la France sur le circuit international. Nous avons obtenu l'organisation des championnats du monde seniors UIAA en 2017.

Améliorer la sécurité des pratiquants

C'est l'une des priorités de la FFCAM. Nous incitons les clubs à placer la formation des pratiquants au cœur du projet associatif en proposant des unités de formation pour tous dans toutes les activités.

Nous proposons également des formations en direct pour les pratiquants sous le label « stage Montagne de la Terre », ou en partenariat avec l'ANENA sur la thématique « suivre une trace » et « faire sa trace » en hiver. La formation d'initiateurs et formateurs compétents est bien sûr incontournable en matière de sécurité. Nous étoffons chaque année nos brevets fédéraux : création ou adaptation des cursus afin de répondre au mieux aux exigences sécuritaires de nos activités.

Le groupe de prévention sécurité fédéral a poursuivi un travail avec notre assureur, débouchant sur la mise en place de la campagne de sécurité annuelle. Notre commission médicale poursuit son travail avec l'association EXALT et avec l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) sur l'adaptation

à l'altitude et l'automédication des pratiquants.

Organisation et gouvernance

Nous nous efforçons d'améliorer notre efficacité par la mise en place de formations de dirigeants ou de séminaires permettant à nos comités de jouer pleinement leur rôle : resserrer les liens associatifs, aider au développement des clubs, assurer la promotion et la valorisation de nos hébergements.

Nous travaillons aux côtés des institutions nationales et internationales, des collectivités territoriales, du mouvement sportif et des autres fédérations, des syndicats professionnels, des partenaires privés afin d'avoir une meilleure efficacité dans notre action et de faire valoir la place des activités sportives de montagne et haute montagne.

PATRIMOINE BÂTI

La FFCAM gère et entretient 125 refuges et chalets intégrés de la manière la plus écologique dans l'environnement naturel en haute et moyenne montagne. Les refuges revêtent un aspect stratégique pour l'ensemble des acteurs du tourisme en montagne. En effet, ceux-ci sont au centre de l'offre touristique du fait qu'ils sont la seule forme de service et d'hébergement disponible au cœur de ce milieu. De plus, ils sont un outil au service de la politique de notre Fédération qui vise à accroître les pratiques de montagne, d'alpinisme, de randonnée, d'accueil des jeunes et des familles et aussi de notre développement.

Climat

Le réchauffement climatique peut-il avoir un impact sensible sur les pratiques de la montagne et le rôle de nos refuges ? Les émissions de gaz à effet de serre ont-elles commencé à impacter le climat entraînant le réchauffement climatique observé depuis quelques années, dont l'été caniculaire 2015 ?

Les conséquences sur les pratiques d'alpinisme cet été, devenues hautement à risque, se sont faites ressentir sur la fréquentation de nos refuges de haute montagne. C'est ainsi que la voie principale d'accès au Mont Blanc a été fermée une partie du mois de juillet et de début août entraînant la fermeture du refuge du Goûter pendant 25 jours. En revanche les refuges de moyenne montagne ont vu leur fréquentation stable, voire sensiblement en hausse. Certes les émissions de gaz à effet de serre produites par nos refuges sont en quantité négligeables à l'échelle de la pollution mondiale, sauf que nous sommes dans un milieu fragile et que nous devons encore progresser en matière de production d'énergie en limitant au mieux l'utilisation des énergies d'origine fossile et reconnaissons-le, malgré nos engagements, nous avons encore beaucoup à faire.

Entretien du patrimoine

Aujourd'hui le tiers de nos principaux bâtiments a été rénové ou reconstruit. Le nouveau refuge de l'Aigle a été inauguré le 9 juillet 2015 à la salle des fêtes de La Grave, en présence de nombreux élus. L'Aigle est un refuge symbolique pour la FFCAM car il permet de rendre possible l'expérience de la haute montagne. Une inauguration qui fut émouvante pour un bâtiment emblématique et chargé d'histoire... Le refuge Albert 1^{er} a lui été inauguré le 4 septembre 2015. Albert 1^{er} est le seul refuge de la FFCAM dans le massif du Mont-Blanc qui permet l'initiation et la pratique de l'alpinisme et de faire découvrir sans grandes difficultés à un large public de néophytes et à des familles, un site glaciaire emblématique de la haute montagne. Par ailleurs, une opération majeure dans les Pyrénées devrait démarrer début 2016 ; il s'agit de la réhabilitation du refuge de la Brèche de Roland. Les études se poursuivent sur les chalets de la Pilatte et de Luminy. Le refuge du Goûter a quant à lui remporté le « Coup de Cœur des Internauts des Green Building Solutions Awards 2015 » qui se sont déroulés pendant la COP 21. L'orientation du bâtiment, la gestion des ressources, même si nous n'avons pas encore l'autorisation d'utiliser l'huile de colza et surtout la structure globale en bois assemblée par scellement de résine, font de ce bâtiment une vraie réussite en matière d'écologie. A noter qu'aujourd'hui le refuge se rapproche d'un bon état opérationnel.

Partenariats et coopération

Les programmes de rénovation des refuges sont financés, en partie, par la FFCAM et par le concours de multiples acteurs institutionnels : l'Union Européenne, l'Etat, le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), les Régions, les Conseils généraux, des communes, l'ADEME, l'Agence de l'eau, etc... La FFCAM va développer le recours au

mécénat dans les prochaines années pour initier une démarche de collecte de fonds privés. Les instances fédérales ont pris connaissance de l'excellent projet d'étude visant à identifier nos forces et nos cibles potentielles. Cette forte volonté s'inscrit dans une réelle motivation d'accroître le nombre de mécènes dans les années à venir.

Relations avec nos gardiens

Des rencontres, initiées par le Président de la FFCAM et par la Présidente du Syndicat national des gardiens de refuges et gîtes d'étapes, se sont déroulées depuis le début 2015, avec le concours de Michel Rouffet, Président du Comité de pilotage national de la formation universitaire des gardiens. Le travail n'est pas fini, mais certains textes d'orientations ont déjà été adoptés : entre autres, les objectifs communs, les relations clubs-gardiens, la procédure de recrutement des gardiens, la répartition des tâches de promotion entre clubs et gardiens et l'amélioration de la vie des gardiens en refuge.

Communication

Des opérations exemplaires ont été conduites en 2015. Citons en quelques-unes : En premier lieu, la mise en ligne du portail Entrepvr pour favoriser l'itinérance franco-espagnole et le développement des territoires concernés. Ce travail a été conduit grâce à une fructueuse collaboration entre la FFCAM et Fédération aragonaise de la montagne et rendu possible par l'obtention de financements européens et des collectivités. Un partenariat a été conclu avec l'IGN pour la valorisation de nos bâtiments dans son « Portail loisirs ». Un web service permet l'actualisation des données en temps réel. Les logiciels de réservation des nuitées et de facturation ont été améliorés et des procédures d'échanges de données refuges ont été mises en place, entre des partenaires et la FFCAM.



Refuge Albert 1^{er}

A l'initiative du CAF de Toulouse, une plaquette « Refuges de Montagne Pyrénéens » a vu le jour, rassemblant tous les acteurs et gestionnaires du massif ; elle a été tirée à 30 000 exemplaires. Le Comité régional PACA FFCAM a réalisé une plaquette « Refuges en famille dans les Ecrins ». Elles sont disponibles en version électronique et consultables sur Calaméo. Les opérations conduisant de nombreux scolaires à séjourner en refuges ont été poursuivies en partenariat avec les comités et clubs locaux FFCAM, les collectivités territoriales et l'éducation nationale.



Quelques chiffres-clés

125

refuges et chalets gérés par la FFCAM.

269 000

nuitées réalisées en 2015 dans l'ensemble des bâtiments de la FFCAM.

PROTECTION DU MILIEU MONTAGNARD

La FFCAM considère la sauvegarde de la montagne comme une responsabilité collective et individuelle toujours plus actuelle. Sa fragilité impose à tous un comportement responsable. (Extraits de la Charte Montagne de la FFCAM pour un développement respectueux de l'environnement).

Défis et perspectives d'avenir

La fédération, avec sa commission nationale de protection de la montagne (CNPM) et ses comités territoriaux, a revisité sa politique en faveur du milieu montagnard, en séminaire à Lyon en Novembre 2014. Quatre thèmes ont été approfondis : la gestion des espaces naturels, l'impact de nos activités sur le milieu et les restrictions d'accès, les refuges dans leur milieu, la sur-fréquentation. Les propositions qui ont émergé ont bâti un **Plan d'action FFCAM 2015-2020 pour le milieu montagnard** pour partager nos analyses, préciser notre positionnement, définir nos priorités et fédérer les actions.

Actualité législative

La fédération assure une veille des projets de portée nationale affectant le milieu montagnard, avec nos partenaires.

Acte II Loi Montagne

L'initiative gouvernementale la plus importante a été la mission parlementaire « Acte II Loi Montagne », la FFCAM a participé à un débat au Sénat, à une contribution

inter-associative et a soumis ses propres propositions. Le gouvernement a annoncé à Chamonix le 25 septembre 2015 sa feuille de route.

Motoneiges

Après le vote de la loi, l'enjeu s'est porté en 2015 sur le décret d'application cadrant la dérogation permettant l'accès aux restaurants d'altitude en motoneiges. Pour limiter les dommages à l'environnement, la FFCAM et de nombreux adhérents, en lien avec la CALME, s'est mobilisée pour que la dérogation épargne les domaines de fond, et interdise la conduite des engins par les clients, pour réduire le risque de ballades motorisées dans la nature.

Unités touristiques nouvelles (UTN)

La loi dite « Macron » prévoit la suppression du régime d'autorisation propre aux UTN, qui constitue pourtant une des clauses protectrices essentielles de la Loi Montagne. La FFCAM travaille sur cette réforme, avec le directoire « Montagne de France Nature Environnement ».

Gestion des territoires de montagne

Le plan d'action FFCAM confirme notre priorité d'être présents dans les parcs nationaux de montagne.

Conseils d'administration des parcs nationaux

La fédération a soutenu avec succès des candidats dans les conseils des quatre parcs à renouveler : Vanoise, Ecrins, Mercantour et Pyrénées.

Un réseau des parcs nationaux est constitué depuis 2014, animé par un bénévole de la CNPM.

Charte de la Vanoise

A l'occasion des délibérations municipales, notre fédération a marqué auprès des communes son souci d'apaisement et de collaboration.

Effluents de l'usine d'alumine de Gardanne, PN des Calanques

Notre fédération a exprimé à l'enquête publique notre opposition à la demande d'autorisation, surtout sa durée prévue pour 30 ans, et demandé une solution alternative à ces rejets liquides très polluants.

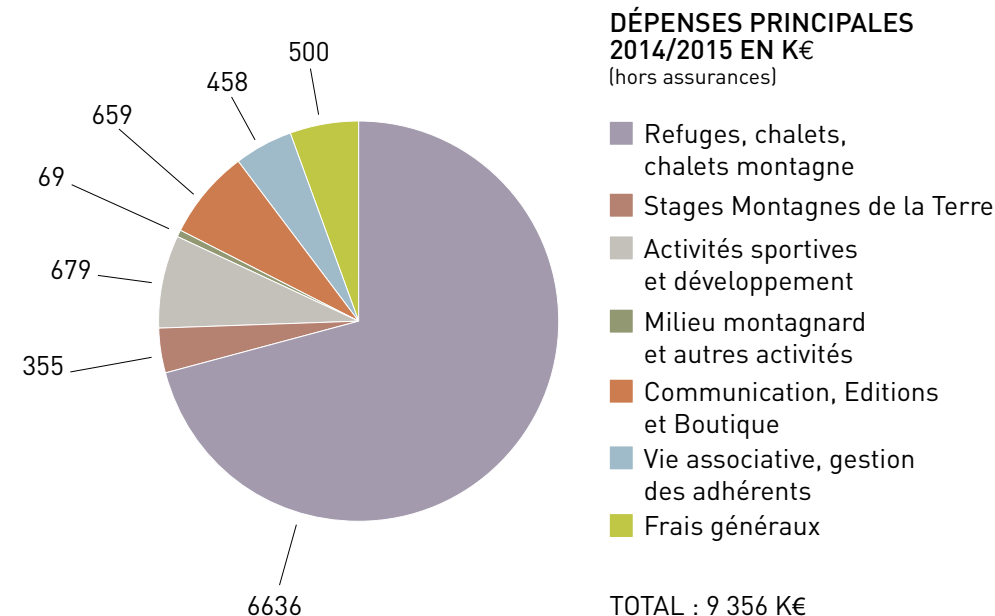
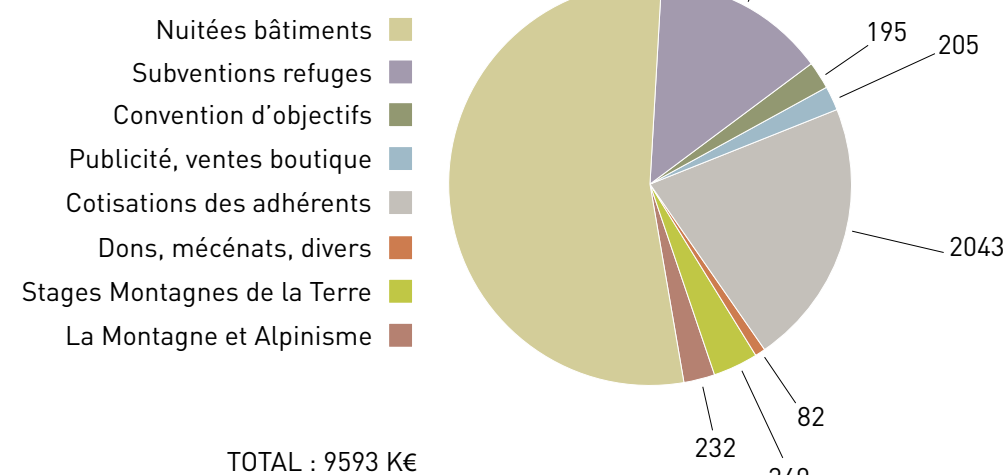
Pratiques respectueuses

La formation constitue la priorité du plan d'action fédéral. Le module Environnement de la formation commune aux activités a été entièrement révisé et modernisé, avec l'ambition de s'adresser à tous les adhérents. La fédération définit progressivement, pour toutes les disciplines, des recommandations pour une pratique respectueuse du milieu naturel. Les recommandations « Escalade » et « Montagne hivernale » ont été rediffusées, et celles applicables au vélo de montagne réécrites.

La CNPM a poursuivi la publication de La lettre du milieu montagnard, quatre fois par an auprès de tous les bénévoles et sur Internet, ainsi que l'opération « *Que la montagne est belle* ». Le thème 2015, le pastoralisme, illustre le souci du milieu humain dans lequel se déroulent nos activités. Le domaine Milieu montagnard du site Internet a été entièrement refondu, et les actualités régulièrement nourries. Ces pages sont très consultées, spécialement sur Facebook, ce qui témoigne de l'attente de nos adhérents sur ces questions.

RAPPORT FINANCIER

RESSOURCES PRINCIPALES 2014/2015 EN K€ (hors assurances)



Quelques chiffres-clés

92 000 licenciés.

7 200 bénévoles.

20% des adhérents de moins de 25 ans.

360 clubs répartis dans toutes les régions.

60 comités régionaux et territoriaux.

27% de femmes bénévoles présentes au sein des directions de clubs.

125 bâtiments (refuges et chalets de montagne).

15 000 abonnés à la revue **La Montagne & Alpinisme**.

24 salariés et **5** cadres techniques.

Chiffre-clé

3 000

exemplaires de la charte montagne distribués aux clubs.



Cotation de Crédit Banque de France
3+

Capacité d'autofinancement
1981 K€

Investissements en 2014/2015
1633 K€



24 avenue de Laumière - 75019 PARIS
Tél : 01 53 72 87 00 - Fax : 01 42 03 55 60

www.clubalpin.com